

À l'école de Saint Benoît

Un chemin pour parvenir à Dieu

retraite spirituelle



« Qu'elle est douce
cette voix du Seigneur
qui nous invite ! »
(Règle de Saint Benoît)



Obéis avec humilité

du vendredi 28 mars. (la retraite débute à 9 h
mais possibilité d'arriver
quand on veut le vendredi)
au dimanche 30 mars (16 h)

« Écoute ! » Telle est l'invitation que saint Benoît adresse à son disciple au début de sa Règle, reprenant et développant ce chemin intérieur proposé à tous, et pas seulement à ceux qui sont engagés dans la vie monastique.

Abbaye bénédictine de La Rochette
Belmont-Tramonet (73)

Écouter jusqu'au bout, jusqu'à la fin nous demande d'accomplir la parole entendue, de la « faire » en quelque sorte. La parole n'est véritablement reçue que lorsqu'elle est « obéie ».

Dans la règle de Saint Benoît l'obéissance implique à la fois l'écoute et la réponse.

L'obéissance est une expression d'amour et une mise en pratique de la responsabilité mutuelle. Nous plaçons les autres avant nous-mêmes.

Déroulement d'une journée

- Chaque journée est rythmée par la prière communautaire avec les bénédictines
- Matinée et fin d'après-midi : temps personnel nourri pas un texte biblique
- Après-midi : échange à partir du texte de la Règle de Saint Benoît et d'écrits contemporains
- Le repas du soir est en silence

Renseignements pratiques

La retraite est animée par des moniales de la communauté

- Frais d'animation : 50 €
 - Frais de logement : 110 € (96 € sans le repas du vendredi midi)
- Tarif adapté pour les étudiants et demandeurs d'emploi
Règlement à l'ordre de 3AR

Inscription sur www.abbayedelarochette.fr
ou auprès de la sœur hôtelière (04 76 37 75 37)